

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 12/02/2025
Secrétaire de séance : Yves MOCELLIN

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

Absent : DONZEL Jérôme (procuration de vote).

N° 09-2025 : Demande de participation financière au SDES pour le renouvellement de l'éclairage public.

La commune de Ste-Hélène-Du-Lac s'engage à terminer et à financer des travaux de renouvellement de l'éclairage public, dont le montant prévisionnel s'élève à 24 273.00 € HT soit 29 127.60 € TTC sur divers secteurs de la commune (Chef-Lieu, Galloux et la Remarde).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :
 - Fonds libres : 29 127.60 €.
 - Autre aide financière : demande de subvention sera déposée dans le cadre du Fonds vert.
- Sollicite l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus,
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES.
- S'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de la participation du SDES.
- S'engage à rétrocéder au SDES les CEE associés aux travaux et à signer la convention afférente.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 18 Février 2025.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance,
Yves MOCELLIN



Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le